

Principaux cas d'usage possibles du téléchargement de l'attestation de droits



Tous les bénéficiaires
de l'Assurance maladie



ATTESTATION DE DROITS

Cas d'exclusion du téléservice



- **Attestation de droits :**
 - ▶ L'assuré qui n'a pas de droits ouverts à l'assurance maladie